

**Afin d'éviter tout accident, l'établissement ne prend pas en charge le lavage des textiles:
damart, rhovyl et pure laine**

TROUSSEAU DE LINGE A L'ADMISSION D'UN RESIDENT

NOM :

Prénom :

Etage :

chambre n°

DESIGNATION	QUANTITE CONSEILLEE	QUANTITE OBTENUE	OBSERVATIONS
Jogging	} 5		
Bas			
Haut			
ou			
Pantalon (si possible avec taille élastique)			
Pantalon "habillé"	3		
Bermuda ou short (si habitude)	3		
Gilet polyester	2		
Pull over	3		
Chemise manches longues	5		
Chemise manches courtes	5		
Tshirt ou polo	5		
Tricot de corps coton(manches courtes)	7		
Pyjama complet	6		
Robe de chambre	1		
Chaussettes coton	8		
Slip coton (si continente)	8		
Mouchoirs	12		
Manteau	1		
Veste	1		
Vêtement de pluie	1		
Chapeau/ casquette	1		
Paire de bretelles	2		
Ceinture	2		
Basket scrasch (si habitude)	1		
Chaussures médicalisées (si besoin)	1		
Chaussures hiver/été	2		
Pantoufles	2		
Serviette de toilette et gants	6+6		
Tenue choisie en cas de décès placée dans une housse	1		
Sac de sport en cas d'hospitalisation	1		
Nécessaire de toilette : 1 brosse, 1 peigne, 1 brosse à dent, 1 tube de dentifrice, eau de toilette, sèche cheveux, paquet de mouchoirs (conditionnement en étui individuel)			
Remarques : L'Etablissement prend en charge le marquage des vêtements. Seuls les effets personnels portés sur le résident le jour de l'admission doivent être marqués. Le trousseau sera inventorié à l'entrée et il doit être renouvelé à chaque saison et en fonction des besoins du résident.			
Le : / / 2022			
Le Résident ou son Représentant légal	L'agent du service soins	L'agent du service hôtelier	

